

A La Une

Au sommaire

ACTUALITE DE LA FPC (Droit et pratiques)

- Loi «avenir professionnel»
-> La loi avenir professionnel est publiée au Journal officiel
-> Opcat : le Fafiec signe un accord pour anticiper la réforme
-> PIC : une contribution d'Amnyos

CENTRES ET TERRITOIRES

- Opcat, Opcat : Les propositions du rapport Bagorski-Marx pour réussir la transition
- Rapport Bagorski/Marx : quelques observations et réflexions juridiques
- Plan national de lutte contre la pauvreté
- Pôle emploi lance l'opération #VersUnMétier

PROGRAMMES SPECIFIQUES

- Loi Avenir professionnel : les mesures de l'emploi en faveur des personnes handicapées
- Prism'emploi s'engage pour l'insertion des personnes handicapées

DIPLÔMES, QUALIFICATIONS, VAE

- Création d'un module complémentaire au Cléa
- Le «décrochage» en STS
- Un centre de ressources sur la VAE destiné aux militants syndicalistes, élus et bénévoles
- Réorientation : ils ont tout plaqué pour un CAP

DISPOSITIF DE FORMATION, PEDAGOGIE

- Un délégué interministériel pour développer l'apprentissage dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville
- L'apprentissage : les chiffres 2017

FILIERES PROFESSIONNELLES

- Lancement du plan national pour un numérique inclusif

Actualités de la FPC

- Loi « avenir professionnel »
 - La loi avenir publiée au Journal officiel
 - Opcat : le Fafiec signe un accord pour anticiper la réforme
 - PIC : une contribution d'Amnyos

Centres, Territoires et Qualité

- Opcat, Opcat : Les propositions du rapport Bagorski-Marx pour réussir la transition
- Rapport Bagorski/Marx : quelques observations et réflexions juridiques

Programmes spécifiques

- Loi Avenir professionnel : les mesures de l'emploi en faveur des personnes handicapées

Diplômes, qualif, VAE

- Création d'un module complémentaire au Cléa

Dispositifs de formation, pédagogie

- L'apprentissage les chiffres 2017

La loi avenir professionnel est publiée au Journal officiel

Publiée au journal officiel du 6 septembre dernier, la loi «pour choisir son avenir professionnel» annonce une réforme de l'apprentissage, de la formation professionnelle ainsi que le démarrage d'une renégociation de la convention d'assurance chômage qui donneront lieu à la publication de quelques 70 décrets et arrêtés.

Consultation de la [loi n°2018-771 du 5 septembre 2018](#)

Opca : le Fafiec signe un accord pour anticiper la réforme

Afin d'anticiper la loi Avenir professionnel, un accord a été conclu par les partenaires sociaux de l'ingénierie, du conseil et du numérique dont l'objectif est de transformer l'Opca Fafiec en opérateur de compétences (Opco). Cet accord donne le détail sur les missions que l'opérateur devra être en mesure d'exercer en cas d'agrément par l'Etat. Il faut noter que l'agrément des Opca actuels prend fin au 1er janvier 2019 mais ils se verront accorder un agrément provisoire en tant qu'Opco jusqu'au 31 mars prochain.

Consultation de la [page consacrée à l'accord](#)

PIC : une contribution d'Amnyos

«Plans régionaux d'investissements dans les compétences (PRIC) : capitalisation des initiatives régionales au stade des conventions d'amorçage 2018 et propositions en vue des conventions 2019-2022», Groupe Amnyos, septembre 2018

Une contribution du Groupe Amnyos vient d'être publiée. Elle fait l'analyse du plan d'investissement dans les compétences (PIC) et des futurs pactes régionaux de mise en oeuvre, qui seront prochainement conclus entre l'Etat et les Régions. A la lecture de ce document on comprend la nécessité de mettre en oeuvre des actions de formation susceptibles d'attirer les publics qui en sont les plus éloignés. Sont donnés pour exemple, la création de réseaux de tiers de confiance qui permettraient d'attiser l'intérêt des jeunes de quartiers ou de chômeurs en zone rurale, pour la formation, ainsi qu'un partenariat avec les conseils départementaux, la création d'une «garantie d'emploi» et la simplification administrative et financière du parcours de formation.

Consultation de la [page consacrée à l'étude](#)

& qualité (Insertion, développement durable)

Opca, Opco : Les propositions du rapport Bagorski-Marx pour réussir la transition

Les opérateurs de compétences : transformer la formation professionnelle pour répondre aux enjeux de compétences, rapport n° 2018-070, août 2018

Un rapport remis à la ministre du travail propose de réduire le nombre des 20 Opca actuels en 11 opérateurs de compétences (Opco) tout en les regroupant par secteurs économiques «avec l'affirmation de critères de cohérence des métiers et des compétences, de cohérence de filière, d'enjeux communs de compétences, de formation, de mobilité, de services de proximité et de besoins des entreprises». Pour faciliter la transition du système actuel vers la mise en oeuvre du nouveau système de formation, le document présente 18 recommandations incluant les Opco.

Consultation de la [page de présentation du rapport](#)

Rapport Bagorski/Marx : quelques observations et réflexions juridiques

La dernière chronique de Jean-Marie Luttringer aborde la restructuration du système de formation et les opérateurs de compétences évoqués dans le rapport de René Bagorski et Jean-Marie Marx. Le chroniqueur dresse un inventaire des questions juridiques qui se posent suite à la transition issue de la réforme.

Consultation de la [chronique n°139 de Jean-Marie Luttringer](#)

Plan national de lutte contre la pauvreté

La stratégie nationale de prévention de lutte contre la pauvreté présentée par le président de la République, comprend 21 mesures parmi lesquelles sont prévus :

- un plan de formation et un nouveau référentiel pour 600 000 professionnels de la petite enfance articulé avec les formations des professeurs du 1er degré,
- l'obligation de formation des jeunes jusqu'à 18 ans via les écoles de la 2e chance et le plan d'investissement dans les compétences,
- l'extension de la Garantie jeunes,
- la création d'un service public de l'insertion et celle d'une Garantie d'activité combinant accompagnement social et insertion dans l'emploi.

Consultation du [dossier de presse](#)

Pôle emploi lance l'opération #VersUnMétier

Depuis le mois de septembre, Pôle emploi a lancé l'opération #VersUnMétier dont l'objectif est "de renforcer son accompagnement auprès des entreprises". Par la mise en oeuvre de plus de 7000 évènements organisés de septembre à octobre dans 818 agences Pôle emploi, cette action permet aux demandeurs d'emploi de mieux connaître les métiers ou secteurs les plus recruteurs, les rendant ainsi plus attractifs. Sont également organisés des ateliers portant sur la formation et le développement des compétences attendues.

Consultation de la [page consacrée à l'opération](#)

Loi Avenir professionnel : les mesures de l'emploi en faveur des personnes handicapées

L'obligation d'emploi des travailleurs en situation de handicap fait partie d'une des réformes prévues par la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel. Ce qu'elle prévoit :

- la déclaration devient obligatoire pour toutes les entreprises,
- la révision du taux d'emploi (actuellement 6%) tous les 5 ans,
- les modalités de réponse à l'obligation d'emploi changent,
- le taux d'emploi se calcule désormais au niveau de l'entreprise,
- les entreprises déduiront du montant de leur contribution une quote-part du montant des contrats passés avec les entreprises adaptées, les Esat ou les travailleurs indépendants.

L'ensemble de ces mesures sont détaillées sur le site de l'Union nationale des entreprises adaptées (Unea).

Consultation de la [page consacrée aux nouvelles mesures de l'Oeth](#)

Prism'emploi s'engage pour l'insertion des personnes handicapées

Pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes handicapées, un accord vient d'être signé entre l'Etat et Prism'emploi, organisation professionnelle spécialisée dans le recrutement et l'intérim. Par cet accord elle s'engage à :

- augmenter le taux d'emploi des personnes handicapées grâce par une approche pédagogique auprès de ses adhérents,
- intervenir sur la formation professionnelle par la mise en place de dispositifs de formation spécifiques,
- mettre en oeuvre un plan de communication à destination des agences d'emploi,
- établir des partenariats à l'échelle nationale, régionale et locale pour promouvoir et développer l'insertion et l'accompagnement des personnes handicapées,
- mettre en relation tous les acteurs du travail temporaire à cet engagement.

Consultation de la [page consacrée à cet engagement](#)

Diplômes,
Création d'un module complémentaire au Cléa

Un module complémentaire au socle de connaissances et de compétences professionnelles (Cléa) vient d'être créé par décret paru au journal officiel. Son objectif est l'acquisition des connaissances et des compétences liées aux usages fondamentaux du numérique au sein d'un environnement de travail. Ce module complémentaire sera inscrit au Rncp*.

* Répertoire national des certifications professionnelles

Consultation du [décret n° 2018-779](#)

Le «décrochage» en STS

Le "décrochage" en STS : l'autre échec dans l'enseignement supérieur, Céreq Bref n°366, septembre 2018

Pour répondre à la question de savoir s'il est moins pénalisant pour un jeune d'abandonner ses études en sections de technicien supérieur (STS) plutôt qu'en Licence, l'étude réalisée par le Céreq, dans le cadre des enquêtes Génération 1998 et 2010, démontre que les décrocheurs issus de STS "ont vu leur situation sur le marché du travail se dégrader et passent désormais autant de mois au chômage au cours de leurs premières années de vie active que les non-diplômés de l'université".

Consultation de la [page consacrée au document](#)

Un centre de ressources sur la VAE destiné aux militants syndicalistes, élus et bénévoles

Désormais tous les acteurs de la VAE (militants syndicalistes, élus politiques et bénévoles associatifs) disposent d'un centre de ressources qui leur donne la possibilité de faire valider leurs compétences afin de pouvoir les mettre à profit lors d'un repositionnement professionnel. C'est au sein de l'Institut régional du travail (IRT) d'Occitanie que ce centre de ressources réunit tous les opérationnels de ce dispositif (espaces conseils VAE, certificateurs et financeurs) et propose aux candidats un accueil, des informations en fonction de leur statut, un lieu d'échanges au travers de réunions, d'une permanence téléphonique et d'une plate-forme participative numérique (en cours de construction), ouvert à toutes les régions.

Consultation la [plaquette du centre de ressources VAE de l'IRT](#)

Réorientation : ils ont tout plaqué pour un CAP

Des témoignages d'étudiants ou de jeunes diplômés qui se réorientent vers l'apprentissage d'un métier manuel sont publiés sur le site de l'Étudiant. Ils apportent des conseils pour celles et ceux qui souhaitent se réorienter par cette modalité.

Consultation des témoignages

Un délégué interministériel pour développer l'apprentissage dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville

Par décret paru au journal officiel, les missions et les compétences du délégué interministériel au développement de l'apprentissage dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville viennent d'être précisées. Il définit les ressources nécessaires sur les différents territoires "afin de lever les freins à l'accès à l'apprentissage et de mettre en œuvre des mesures nouvelles, fortes et innovantes visant à promouvoir le développement". Il accomplira ses missions avec l'appui des services de l'inspection du travail et des établissements publics placés sous la tutelle du ministère du travail.

Consultation du décret n° 2018-796

L'apprentissage : les chiffres 2017

L'apprentissage au 31 décembre 2017, Depp, Note d'information, n°18.21, septembre 2018

La Depp vient de publier une note d'information relative aux chiffres de l'apprentissage au 31 décembre 2017. On constate une hausse du nombre d'apprentis accueillis en CFA par rapport à 2016, mais celle-ci est surtout marquée par l'augmentation des effectifs d'apprentis s'orientant vers des études supérieures ou pour préparer un diplôme du second degré. "Un tiers des apprentis sont des filles".

Consultation de la [page consacrée à la note d'information](#)

professionnelles

Lancement du plan national pour un numérique inclusif

Le secrétaire d'Etat en charge du numérique a présenté le dispositif opérationnel du plan d'aide aux exclus du numérique. Il se traduit par la mise en œuvre de nombreuses actions facilitant la détection des publics en difficulté, d'encadrer les personnes qui accompagnent les usagers en difficultés dans leurs démarches. Les actions à retenir sont :

- le déploiement de dispositifs de formation des travailleurs sociaux et des volontaires en service civique ;
- le soutien de l'Etat dans la coproduction d'un Mooc sur les enjeux et les bonnes pratiques de la médiation numérique à destination des agents des collectivités territoriales ;
- la mise à disposition d'un kit d'intervention rapide.

Consultation de la [page de présentation du plan national pour un numérique inclusif](#)

Actualité

Qualité Formation

Handicap

Développement

Professionnelle

Territoires

Insertion

Centre

VAE

Diplômes

Qualification

Filières

durable

professionnelles

illettrisme

Actualité

Filières
durable
professionnelles

Illettrisme
Développement
Qualité
Forma
Harmonie
Territoires
Professionnelle
Insertion
Centbre
VAE
Diplômes

POUR NFO

Septembre 2018

Coordination : Sylvie Petitjean - Cécile Weidmann
Cellule de veille gérée par Frédérique Rousseau
Logo : Brigitte Mignotte - Maquette, conception graphique et mise en page : Frédérique Rousseau - Septembre 2018

